

LE SDIS 45

RECRUTE !

DES CAPORAUX SPP (H/F)



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret est susceptible de recruter jusqu'à 20 caporaux de sapeurs-pompiers professionnels par voie statutaire, à compter du 1^{er} juin 2026.

DES POSTES À POURVOIR :

- 18 au sein des centres d'incendie et de secours (CIS) du département,
- 2 au Centre de Traitement de l'Alerte – Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CTA-CODIS).

L'affectation sera déterminée en fonction du profil des candidats et des besoins du service.

LES MISSIONS :

CIS



Sous l'autorité de son chef d'équipe ou chef d'agrès, l'équipier exécute les ordres, réalise les gestes techniques et met en œuvre les moyens matériels dans le cadre des opérations de secours à personnes, de protection des biens et de l'environnement ou d'extinction des incendies.

Il/elle participe à l'activité opérationnelle du CIS ainsi qu'aux tâches techniques et administratives.

Placé(e) sous l'autorité du chef de salle, l'opérateur.rice assure le traitement de l'alerte. Il/elle réceptionne et analyse les demandes de secours, déclenche les moyens appropriés, suit le déroulement de l'intervention et assure les liaisons avec les intervenants et les services extérieurs.

CTA-CODIS



PROFIL :

- Lauréat du concours ou de l'examen de caporal de sapeurs-pompiers professionnels ;
- Permis B requis et permis C souhaité ;
- Solide connaissance du département du Loiret et de ses particularités, ainsi que des moyens opérationnels en service ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques : pack Office (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Compétences relationnelles : capacité d'écoute, aisance à communiquer, adaptabilité et réactivité, maîtrise de soi, patience, capacité à travailler en équipe, dynamisme rigueur et discrétion.

LE SDIS 45

RECRUTE !

DES CAPORAUX SPP (H/F)

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE :

- Filière sapeurs-pompiers professionnels : catégorie C, cadre d'emplois des sapeurs et caporaux : grade de caporal ;
- Emploi opérationnel : équipier, chef d'équipe ou opérateur CTA-CODIS ;
- Rémunération selon la grille statutaire et le régime indemnitaire en vigueur ;
- Affectation possible sur l'ensemble du département selon les besoins du service ;
- Logement : le candidat retenu pourra disposer d'un logement de fonction dans le cadre d'un Contrat d'Occupation Précaire avec Astreintes ;
- Avantages : titres restaurant, chèques vacances, prestations sociales, prévoyance et mutuelle santé.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

CONCOURS EXTERNE TITRE 2

CONCOURS EXTERNE TITRE 1

Date limite de candidature 29 mars 2026	Date limite de candidature 12 avril 2026
Réception des convocations par les candidats sélectionnés 15 avril 2026	
Commission de recrutement 28 - 29 avril 2026	

IMPORTANT!

Dates prévisionnelles susceptibles d'être modifiées en fonction des impératifs du service.

COMMENT CANDIDATER ?

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé, et de la copie de l'attestation d'inscription sur liste d'aptitude ou à défaut d'un relevé de notes, devront être adressées (le cachet de la poste faisant foi) :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret

195 rue de la Gourdonnerie
45404 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
Ou par courriel à l'adresse emploi@sdis45.fr

28 AVRIL 2026 (DÉBUT MATINÉE)

LES ÉPREUVES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Les niveaux indiqués ci-dessous correspondent à des seuils minimaux de référence.

SAUVETAGE AQUATIQUE (ÉLIMINATOIRE)

25 m nage libre, plongée canard et récupération d'un mannequin, 25 m rétropédalage avec mannequin.

Tranche d'âge	Femmes	Hommes
16 à 29 ans	1'55	1'55
30 à 39 ans	2'05	2'05
40 à 49 ans	2'20	2'15
50 à 65 ans	2'30	2'25



PARCOURS PROFESSIONNEL ADAPTÉ

Note	Femmes	Hommes
12/20	5'30 maximum	4'00 maximum



TRACTIONS

Prise en supination, bras tendus en position basse.

Tranche d'âge	Femmes (Répétitions)	Hommes (Répétitions)
16 à 29 ans	5	9
30 à 39 ans	4	8
40 à 49 ans	4	7
50 à 65 ans	3	6



LUC LÉGER

Tranche d'âge	Femmes (Palier)	Hommes (Palier)
16 à 29 ans	7p30	10p
30 à 39 ans	7p	9p30
40 à 49 ans	6p30	9p
50 à 65 ans	6p	8p30



IMPORTANT!

**LES CANDIDATS N'AYANT PAS ATTEINT LES SEUILS MINIMAUX DES ÉPREUVES
NE SERONT PAS SÉLECTIONNÉS POUR L'ÉTAPE DES ENTRETIENS.**

28 AVRIL 2026 (FIN MATINÉE)

JOB DATING



Entretien / candidat : 5 min par atelier

Objectif : Rencontrer nos équipes, poser vos questions et mieux comprendre nos missions autour de 4 ateliers.

GRH

Groupement des
Ressources Humaines

GUT

Groupement des Unités
Territoriales

EAP

Encadrants des Activités
Physiques

CTA-CODIS

Centre de Traitement de
l'Alerte
Centre Opérationnel
Départemental
d'Incendie et de Secours

28-29 AVRIL 2026

LES ORAUX

ENTRETIENS :

15 minutes / candidat : à partir de 13h30/14h00 (28 avril 2026)

Présentation : 5 min maximum

Echange avec le jury : environ 10 min



TENUES À PRÉVOIR :

Pour l'épreuve aquatique :

- Hommes : maillot de bain de type slip, boxer de bain ou jammer (mi-cuisse maximum) — les shorts de bain ne sont pas autorisés ;
- Femmes : maillot de bain une pièce type sportif (sans jupette ni fermeture) ;
- Bonnet de bain et serviette.

Pour les épreuves sportives :

- Tenue de sport complète adaptée aux activités physiques (short, t-shirt, baskets, serviette, bouteille d'eau).

Pour l'entretien individuel :

- Tenue correcte et soignée.

Les candidats qui souhaiteraient rester sur place entre le 28 et le 29 avril 2026 pourraient bénéficier d'un hébergement (dortoirs) au CIS Orléans-Nord. Merci de prévoir le nécessaire (alèse, drap, duvet ou couette et oreiller).



Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Boutaina LAOUANI ou d'Arnaud PERROT du Groupement des Ressources Humaines au 02.38.523.523.